

Contrôler et préserver l'état des plants



Toute commande implique de vérifier à la réception que ce qui est livré est **conforme à la demande**. Lorsque la commande concerne du matériel vivant, il est particulièrement nécessaire de vérifier l'**état physiologique et sanitaire**. Le bon état des plants conditionnera en partie leur reprise et donc la réussite du chantier. Le plus souvent, la plantation ne peut être faite immédiatement à la réception des plants. Il faut alors les stocker dans des conditions assurant leur **bonne conservation**. Il est notamment impératif de préserver les racines du **dessèchement, du pourrissement et du gel**.

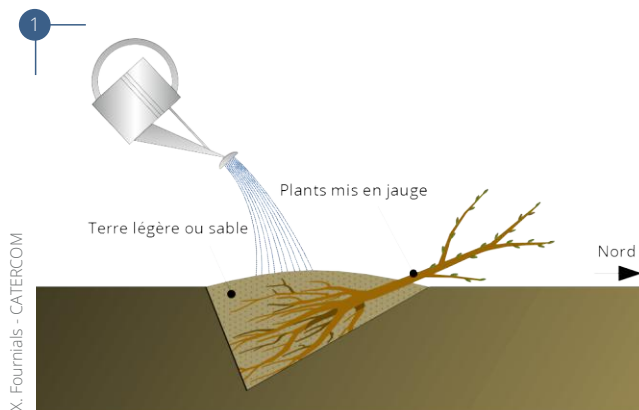


Comment faire ?

Les différents points de contrôle et la conservation des plants dépendent directement du mode de conditionnement. Les types de plants (racines nues / motte / godet), leurs avantages et inconvénients sont présentés à la fiche [8](#).

	Contrôle à la réception	Conservation après réception
Cas général	Vérification du nombre de plants livrés et des essences. Contrôle des âges et dimensions : hauteur et diamètre au collet. Un lot doit comporter au moins 95 % de plants de qualité extérieure loyale et marchande. Vérification de l'état physiologique et sanitaire : - absence de blessures et dégâts, - pas de dessèchement, - pas de jaunissement des feuilles, - absence de maladies. Vérification du système racinaire, il doit être densément développé, abondant, bien formé : - absence de déformations (racines enroulées, tordues ou déformées), - présence de nombreuses radicelles, en bon état. Vérification de la partie aérienne : - rapport hauteur / diamètre au collet bien équilibrée, - pas de trop forte courbure au niveau de la tige, - pas de tiges multiples ou de tige à plusieurs flèches, - présence de ramifications et de bourgeon terminal.	Pendant le transport : protection des racines avec un sac de conservation. Pendant le stockage : - protection des plants du soleil, du vent, du gel et du dessèchement, - vérification régulière de l'humidité des plants conservés.
Plants en godets	L'humidité à l'intérieur du godet doit être suffisante. Le conteneur doit être suffisamment grand pour contenir l'ensemble du système racinaire. Les conteneurs peuvent entraîner des malformations au niveau des racines. Donc il faut s'assurer : - de l'absence de chignon racinaire (racines enroulées à l'intérieur du godet), - de l'absence de racines remontantes, - que le développement racinaire est uniforme, - que la hauteur de la partie aérienne ne dépasse pas 4 fois celle du godet.	Permettent un stockage économe en place. Nécessitent une humidification importante et régulière. Le godet est à retirer au moment de la plantation.

	Contrôle à la réception	Conservation après réception
Plants en mottes	Les mottes peuvent entraîner des malformations au niveau des racines. Donc il faut s'assurer : - de l'absence de chignon racinaire (racines enroulées à l'intérieur du godet), - de l'absence de racines remontantes, - d'une motte en bon état, solidaire du système racinaire, - d'une hauteur de la partie aérienne ne dépassant pas 4 fois celle de la motte.	Arroser régulièrement les mottes par aspersion. Éviter le trempage et la stagnation d'eau qui amèneraient un pourrissement. Pour garder l'humidité, elles peuvent être protégées par du papier journal, du textile ou du paillage.
Plants à racines nues	Le système racinaire doit être très dense et ramifié pour assurer une bonne reprise des plants. Vérifier qu'il n'y ait pas trop de blessures engendrées par le soulèvement.	Mise en jauge des plants : mettre les plants dans du sable ou de la terre légère, en pots ou en terre, en recouvrant bien les racines et en arrosant pour favoriser le contact terre/racine fig.1. Pour un grand nombre de plants, creuser une tranchée dans un parcelle ; les plants y sont disposés puis recouverts de terre fig.2. Un exploitant peut être sollicité pour stocker les plants le temps de la plantation. Un pralinage* peut être effectué pour permettre une conservation plus longue.



A éviter

Ne pas **stocker les plants** dans un endroit chauffé et/ou sans aération.

Ne pas **exposer les racines** à la lumière ou à l'air.



Annexes disponibles pour cette fiche

Le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation propose une méthodologie pour la réception et le contrôle des plants dans le guide technique « Réussir la plantation forestière – Contrôle et réception des travaux de reboisement ».

Télécharger sur guidebocage.cater-com.fr

